



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 8 mars 2021

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 33
Nombre de procurations : 02
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 02 mars 2021
Date de publication : 15 mars 2021

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMDAROU, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

Référence

21.08.03.03

Commission

Fonctionnement de
l'Institution

Objet

Convention Club Acheteurs -
Nouvelle version

Secrétaire de séance

Mme Blandine CRETIN-
MAITENAZ

Rapporteur

M. Philippe JABOVISTE

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

M. Jean-Marie SERMIER à M. Mohamed MBITEL
Mme Laetitia CUSSEY à M. Jean-Baptiste GAGNOUX

Conseillers-ères absents-es non représentés :

M. Nicolas GOMET (DCM 21.08.03.02) ; M. Jean-Pierre CUINET (DCM 21.08.03.13-14-24) ; M. Alexandre DOUZENEL (DCM 21.08.03.19-20)

Vu l'article L.2113-6 du Code de la Commande Publique relatif aux groupements de commandes,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du Conseil Municipal n°18.19.12.124 du 19 décembre 2018 relative à l'adhésion de la Ville de Dole au groupement de commandes « Club Acheteurs »,

En 2018, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a constitué un groupement de commandes nommé « Club Acheteurs » pour permettre la mutualisation des procédures d'achats à l'échelle de son territoire.

Depuis sa création, de nombreuses communes et établissements publics, dont la Ville de Dole, ont rejoint le « Club Acheteurs » pour participer à des achats groupés, permettant ainsi de développer et de perfectionner le fonctionnement de ce groupement d'acheteurs.

Ainsi, une nouvelle version de la convention constitutive du groupement de commandes a été rédigée. Les ajustements effectués dans cette nouvelle version n'ont pas pour objet de modifier le processus de passation des achats existant, mais davantage d'en faciliter la réalisation, via notamment des modalités d'adhésion allégées ou encore la simplification de l'intégration de nouveaux domaines d'achats.

Les membres du « Club Acheteurs » doivent désormais approuver la nouvelle convention en assemblée délibérante.

Accusé de réception en préfecture
039-213901986-20210308-DCM21080303-DE
Date de télétransmission : 12/03/2021
Date de réception préfecture : 12/03/2021

Vu l'avis favorable de la Commission « Fonctionnement de l'Institution » du 5 mars 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **ACCEPTÉ** les termes de la nouvelle convention de groupement de commandes « Club Acheteurs » ci-annexée,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document y afférent.

*Fait à Dole, le 8 mars 2021.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances/Commande Publique

Jean-Baptiste GAGNOUX

